

Conseil syndical : comment adhérer à l'ARC ?

C'est simple.

1. Il faut compléter et signer deux exemplaires du contrat d'adhésion ([http://www.unarc.asso.fr/site/qui/contrat/CONTRAT COLLECTIF SYNDIC PROFESSIONNEL_05.01.06.pdf](http://www.unarc.asso.fr/site/qui/contrat/CONTRAT_COLLECTIF_SYNDIC_PROFESSIONNEL_05.01.06.pdf)) et nous les retourner par voie postale avec un compte rendu du conseil syndical (ou tout autre document - **exemple** : consultation par mail, etc.) autorisant le président (ou représentant du conseil syndical) à adhérer à l'ARC.
2. Nous vous retournerons alors :
 - un contrat signé par nous avec votre numéro d'adhérent ;
 - une facture.
3. L'adhésion est **effective** dès ce moment.
Néanmoins en cas de non-paiement de l'adhésion par votre syndic sous un mois, celle-ci sera suspendue (jusqu'à règlement).

Rien de plus simple donc.

Vous pouvez alors profiter de tous les services de l'ARC et accéder à tous les sites et outils gratuits mis à disposition des adhérents (voir ci-joint).

CONSEIL SYNDICAL :

Utilisez pleinement les services, sites web, guides et outils pratiques réservés aux adhérents

ASSISTANCES ET SERVICES COMPRIS DANS L'ADHESION DU CONSEIL SYNDICAL

1	CONSEILS JURIDIQUES dont analyse des contrats de syndic	2	Service d'aide COMPTABILITE ET FINANCES	3	Accès à notre coopérative COPROPRIETE – SERVICES
<p>Tous modes de consultation :</p> <ul style="list-style-type: none">• Tél. : 01 40 30 12 82• Fax : 01 40 30 12 63• Mail : unarcasso@claranet.fr• Courrier : ARC 29 Rue Joseph Python 75020 Paris• Rendez-vous.		<ul style="list-style-type: none">• Rendez-vous spéciaux avec des experts-comptables,• Consultations par tous moyens. <p>(voir point 1)</p>		<ul style="list-style-type: none">• Accès au groupement d'achat<ul style="list-style-type: none">◦ (fournitures, produits, fioul, équipements, etc.)• Accès services de la coopérative de l'ARC : Tel : 01 40 30 42 82<ul style="list-style-type: none">◦ (diagnostics, audits énergétiques, audits ascenseurs, etc.)	
4	TROIS SITES INTERNET POUR VOUS ASSISTER	5	MAITRISE DES CHARGES ET SUIVI DU BUDGET	6	Service d'aide aux TRAVAUX ET TECHNIQUES
<ul style="list-style-type: none">• www.copro-devis.fr A l'usage exclusif de nos adhérents :<ul style="list-style-type: none">◦ Entreprises référencées (par corps de métier)◦ Service de demande de devis• www.unarcom.fr Echange inter-adhérents sur les syndicats.• www.copro-net.fr Un site gratuit de votre copropriété.		<ul style="list-style-type: none">• Aide à l'analyse des contrats et à leur renégociation.• Aide à la maîtrise des postes de dépenses courantes et travaux :<ul style="list-style-type: none">◦ chauffage, eau, électricité, etc.◦ impayés, assurances, etc.• Aide au suivi du budget annuel.		<ul style="list-style-type: none">• Rendez-vous avec des spécialistes de l'ARC ou des experts référencés :<ul style="list-style-type: none">◦ chauffage, eau, etc.◦ gros travaux,◦ ascenseur,◦ sécurité incendie.• Devis concurrentiels en ligne• Annuaire de prestataires Qualité	
7	ACCES À VOTRE ZONE « ADHERENTS » site « unarc.asso.fr »	8	BULLETINS D'INFORMATION	9	FORMATIONS HEBDOMADAIRES Inscription au 01 40 30 12 82
<ul style="list-style-type: none">• Actualités et bulletins de l'ARC• Guides gratuits réservés aux adhérents de l'association :<ul style="list-style-type: none">◦ <i>Le Conseil syndical</i>◦ <i>Le Chauffage urbain, etc.</i>• Plus de 120 « dossiers » spéciaux		<ul style="list-style-type: none">• Envoi du bulletin trimestriel de l'association.• Accès à tous les bulletins en ligne ou à télécharger sur la « zone adhérents » du site unarc.asso.fr		<ul style="list-style-type: none">• Programme à jour sur le site unarc.asso.fr.• Formations pratiques sur tous les sujets liés à la copropriété :	

ASSISTANCES COMPLÉMENTAIRES RÉSERVÉES AUX SEULS ADHÉRENTS COLLECTIFS

10	LES AUDITS DES COMPTES	11	LES AUDITS DES IMPAYES	12	L'ADAPTATION DU REGLEMENT DE COPROPRIETE
<ul style="list-style-type: none">• Assistance au contrôle de comptes chez le syndic.• Assistance à la lecture du « <i>grand-livre comptable</i> »		<ul style="list-style-type: none">• Assistance au contrôle des frais.• Assistance au suivi des procédures.		<ul style="list-style-type: none">• Service de mise en conformité des règlements de copropriété et des statuts d'ASL.	

ET POUR TOUS, DE NOMBREUX GUIDES UTILES, GRATUITS OU PAYANTS

13	<p>Par exemple :</p> <ul style="list-style-type: none">- « <i>100 conseils pour un bon conseil</i> » (zone adhérents, gratuit)- « <i>Le registre du conseil syndical</i> » (5 €)- « <i>Comprendre les 5 annexes comptables</i> » (10 €)
----	---